



AVIS PUBLIC

Promulgation **Règlement numéro 701-1**

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 362)

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 14 juillet 2020, le conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 701-1 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 701 SUR L'IMPOSITION DE TAXES, DE TARIFICATIONS ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 AFIN DE MODIFIER LA COMPENSATION POUR LA FOURNITURE DE L'EAU ET POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES »

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site Web de la municipalité au www.ile-perrot.qc.ca.

Donné à L'Île-Perrot, ce 20 juillet 2020.

(Original signé) _____

Zoë Lafrance

Directrice des affaires juridiques et greffière